



Pour

Extrait du registre des Arrêtés du Maire
Du 16 décembre 2022

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2022/750

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 15 décembre 2022 de la Société NGE INFRANET, sise 331 avenue du Dr Julien LEFEBVRE à – 06270 – VILLENEUVE LOUBET représentée par Monsieur VILLEMAIN Hervé,

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise SJW TP effectuera des travaux de pose d'arceaux de sécurité d'angle avec bandes réfléchissantes route de Gonfaron / RD97 pour le compte de la société NGE INFRANET, entre le lundi 19 décembre et le vendredi 30 décembre 2022 inclus.

Article 2 :

Au droit des zones d'intervention, la société NGE INFRANET et ses sous-traitants seront autorisés à stationner sur le domaine public.

Au vu de l'empiètement des travaux sur la chaussée, la circulation pourra être alternée manuellement.

Article 3 :

Le balisage et la signalétique éventuels seront mis en place, maintenus et retirés par la Société NGE INFRANET et/ou ses partenaires qui seront et demeureront seuls responsables de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 16 décembre 2022.

Le Maire,
Fernand BRUN

